



Dossier d'inscription 2021-2022

Certificat de Qualification Professionnelle « Moniteur Tir Sportif »

A renvoyer uniquement par mail à cqp@fftir.org avant le 25/08/2021

1- État civil

Monsieur Madame

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. portable :/...../...../...../..... Courriel :@.....

Situation familiale :

Célibataire Marié(e) Autre : précisez

PHOTO
OBLIGATOIRE

2- Situation à l'entrée en formation

* Renseignement concernant votre niveau de formation

Dernière classe suivie

- 3^e, CAP, BEP
 2nde, 1^{re}, Terminale
 1^{re} ou 2^e année DUT, BTS

Diplôme le plus élevé obtenu

- Aucun Bac Gnrl/Techno/pro
 BEPC DEUG, DUT, BTS
 BEP - CAP Bac + 3 ou plus
 Licence, Master 1 ou 2, DESS, DEA

* Renseignements sportifs

Club : Ligue :

N° de club : N° de licence :

Spécialité : Carabine - Pistolet - Fosse Olympique - Skeet Olympique

Niveau de pratique : départemental - régional - France- international

Nombre d'année de pratique :

Êtes-vous SHN ? oui /non (*Sportif de Haut Niveau inscrit sur la liste ministérielle)

Êtes-vous Para-tir ? oui / non



Diplômes Cibles Couleurs déjà obtenus :

Blanche – Jaune – Orange – Verte – Bleue – Marron – Arc en ciel

Nombre d'année d'encadrement :

Diplômes fédéraux déjà obtenus :

→ Joindre les copies des différents diplômes obtenus : BFA – BFI - BFE 1 - BFE2

Nom du tuteur chargé du suivi de votre formation :

Lieu d'alternance :

3- Situation Professionnelle

* Vous êtes salarié(e) : OUI/NON

Profession :

Type de contrat : Date de début :/...../..... Date de fin :/...../.....

Nom, raison sociale et adresse de l'employeur

.....

.....

→ Avoir l'accord de votre employeur pour suivre la formation

→ Joindre une attestation d'autorisation avec signature et cachet de l'employeur

* Vous êtes demandeur d'emploi : OUI/NON

Inscrit(e) au pôle emploi : oui/non

Date de fin de droits :

→ Fournir une attestation d'inscription à Pôle Emploi

* Vous êtes étudiant(e) : oui/non

* Vous êtes dans une autre situation oui non

Travailleur indépendant Congé parental Autre

Si autre, précisez

* Avez-vous un projet professionnel avec le CQP : oui non

Si oui, précisez lequel :

.....
.....
.....
.....

4- Financement de la formation (cochez votre réponse)

Vous effectuez la formation dans le cadre :

- d'un CPF (congé personnel de formation) oui non
- d'un contrat de professionnalisation oui non

Vous bénéficiez d'une aide publique :

- d'un OPCO oui non
- d'une collectivité territoriale oui non
- de Pôle Emploi oui non

Vous bénéficiez d'un fond privé :

- d'une ligue oui non
- d'un comité départemental oui non
- d'un club oui non

Autre :

Si oui : tout en partie

- si non, vous prenez en charge votre formation oui non

→ Joindre la photocopie des dossiers ou des attestations de prise en charge

Tarifs de la formation : (test d'entrée, positionnement, formation, tutorat et certification)

- Frais d'inscription : 25 € (non remboursables) à envoyer à
CNF - CREPS Bordeaux 653 cours de la libération 33400 Talence
- Coût de la formation : 11,15 € par heure soit 1672,5 € en parcours complet et 892 € en parcours allégé
 - Aide fédérale allant de 30 % pour les financements privés à 45% pour les SHN et Demandeur d'Emploi

Restauration possible sur place : repas à l'unité : 8,75€, tarif 2020 susceptible de modifications en 2022 - Réservation et paiement en ligne 72h à l'avance.

Hébergement : aucune possibilité au CREPS de Bordeaux, hôtels à proximité (Villenave d'Ornon) : Le Campanile, Hôtel de Guyenne, Star hôtel, B&B, Enight Hotel All Suites Apart...

Les frais pédagogiques seront perçus sur facturation de la fédération à l'issue de chaque module de formation.

Je vous adresse, en règlement des frais administratifs et de traitement des dossiers, un chèque de 25 €, libellé à l'ordre de la Fédération Française de Tir.

Je, soussigné(e), déclare sur l'honneur que :

1. j'ai pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation,
2. les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables.

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1,313-3,433-19,441-1 et 441-7 du code pénal).

Signature du candidat

Fait à Le

Pour valoir ce que de droit

Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé à la Fédération Française de Tir. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Pièces à fournir pour l'entrée en formation :

À l'entrée en formation, le candidat au CQP « Moniteur de Tir sportif » doit répondre aux exigences :

- avoir dix-huit ans au jour de l'inscription,
- être titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1) ou d'une autre qualification admise en équivalence (AFPS, BNS...),
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du Tir sportif de moins de trois mois,
- être titulaire du Carnet de tir en cours de validité ou d'une attestation d'assiduité signée du président de club,,
- avoir une expérience préalable d'encadrement bénévole de Tir sportif, de 150 heures au cours de deux saisons sportives attestées par le président de club,
- posséder un niveau départemental de pratique en tir réalisé au cours des dix dernières années et lors de championnats officiels (ancienne SEC ou Gestion sportive). Le niveau de pratique correspond à la réalisation d'un score minimal au regard du tableau établi par la FFTir.
- attester des compétences décrites ci-dessous :
 - organiser la sécurité de la pratique,
 - transmettre les bases techniques du Tir sportif.

Le Brevet fédéral d'initiateur de club permet d'attester de ces compétences.

TABLEAU DE SCORE ETABLI PAR LA FEDERATION :

	JF ou D1	JG ou S1	D2	S2	S3
Carabine 10 m	340/ 352,00	530/ 553,00	330/ 340,00	520/ 540,00	510/ 525,00
Carabine 60 BC 50 m	540/ 565,00	555/ 580,00	530/ 555,00	545/ 570,00	535/560,00
Carabine 50 m 3 positions	510	1060	500	510	500
Pistolet 10 m	330	525	320	515	505
Pistolet 25 m (ou PC 25 m)	500	525	490	515	505
Pistolet 50 m		485		475	465
Pistolet vitesse 25 m		515		505	
Cible mobile 10 m	270	450		440	
Skeet et Fosse olympique	50/100	60/100		55/100	
Double trap	40/100	50/100		45/100	
Disciplines hors ISSF	Réaliser les points de qualification au championnat de France				

Nota : le niveau de pratique est justifié par la production d'une attestation éditée par le président du comité départemental ou par le Responsable formation de ligue (RFL).

CALENDRIER DE LA FORMATION

Inscription avant le	Épreuves de sélection	Phase de positionnement	Module 1	Module 2 Sauf BFEI	Module 3	Module 4 Sauf BFEI	Certifications	Rattrapages (Sous réserve)	Effectif
25/08/21	13/09/21	14/09/21	Du 11 au 15/10/21	Du 10 au 14/01/22	Du 21 au 25/03/22	Du 16 au 20/05/22	13 & 14/06/22	31/10/2022	6 à 20